

BDS Italia : Arrêtez de soutenir les crimes de guerre ! Arrêtez l'armement d'Israël

Des citoyens israéliens écrivent au gouvernement et aux fabricants d'armes italiens : Arrêtez de soutenir les crimes de guerre ! Arrêtez l'armement d'Israël

A qui de droit,

Nous sommes un groupe de citoyens israéliens, pour la plupart d'anciens militants. Nous agissons contre les politiques de racisme, d'apartheid et d'occupation instaurées par notre gouvernement. Nous avons été témoins des atrocités dévastatrices commises par l'armée israélienne et avons analysé leur ampleur et conséquences sur les territoires Palestiniens occupés et sur le Liban.



En effet, Israël a tué au cours de la dernière décennie des milliers de civils, dont des enfants, en utilisant des armes de très haute technologie. Des milliers de maisons appartenant à la population civile avaient été démolies, sachant que la majeure partie de ces destructions a été menée par l'aviation israélienne.

Nous tenons donc à vous préciser que si le gouvernement et les

entreprises italiennes vendent à Israël des avions M-346 et autres types d'équipements militaires, cela signifie l'attribution d'une carte blanche aux crimes de guerre commis par l'armée israélienne, notamment lors de son assaut lancé contre le Liban en 2006. Rien n'explique une telle violence. Personne au Liban, ni aucune action libanaise ne pourrait justifier la destruction des quartiers de Beyrouth et les bombardements de masse des villages du sud Liban, ou le recours aux bombes à fragmentation qui ont tué et causé de graves blessures à un nombre alarmant de civils, y compris des enfants.

En outre, en vendant des avions M-346 et autres types d'équipements militaires à Israël, le gouvernement et les entreprises italiennes ferment les yeux et négligent les crimes de guerre perpétrés durant l'Opération Plomb Durci (décembre 2008 – janvier 2009)

Pour rappel, cette offensive a été l'occasion pour Israël de faire une démonstration de sa « puissance aérienne » en inondant la population civile et désarmée palestinienne de bombardement ayant tué 1400 personnes, dont 400 enfants. Dans cette intervention militaire brutale, Israël a utilisé de nouvelles armes qui étaient, jusque-là, encore inconnues, ainsi que des armes déjà interdites par les conventions internationales (phosphore blanc, bombes Dime « Dense Inert Metal Explosive » et l'uranium appauvri). Il a, de ce fait, commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, tel qu'établi par le « Rapport Goldstone » des Nations Unies. Et là aussi, les Palestiniens n'ont rien fait pour mériter ces atrocités et n'ont rien commandité pour que de tels crimes les visant soient justifiés.

Considérant les points qui précèdent, nous souhaitons exprimer notre solidarité avec les militants italiens qui se battent contre Alenia Aermacchi, Finmeccanica et les trafiquants cyniques d'armes italiens. Nous condamnons fermement tous ceux qui tirent profit de la mort et des souffrances des civils

vivant dans les territoires palestiniens occupés, au Liban et partout dans le monde. Nous encourageons vivement les militants italiens qui œuvrent et s'attèlent sur l'établissement d'une économie basée sur les principes de la paix et non ceux de la guerre.

C'est pourquoi, nous appelons à un embargo immédiat sur les armes à destination d'Israël, l'arrêt de toutes les formations et consultations à caractère militaire offertes à l'armée israélienne, aux compagnies militaires et aux institutions de recherche universitaires. Par ailleurs, outre la suspension des ventes des avions M-346, nous appelons à la suspension de l'accord de coopération militaire signé en 2005 entre l'Italie et Israël.

D'autre part, nous demandons plus particulièrement au gouvernement Italien, ainsi qu'aux gouvernements européens de :

☒ Suspendre immédiatement tout contrat de fourniture d'armes et de produits y afférents à destination d'Israël, y compris la vente ou le transfert d'armes et de munitions, de véhicules et d'équipements militaires, d'équipements paramilitaires pour la police, notamment ceux à double usage et des pièces de rechange. Il faut cesser également de fournir tout type de matériel et d'équipements ainsi que la licence qui permet leur fabrication et leur maintenance.

☒ Suspendre toutes les importations militaires et à double usage (équipements, assistance et munitions) en provenance d'Israël ;

☒ Suspendre le transfert des produits et biens militaires en provenance et à destination d'Israël par le biais des ports nationaux et des espaces terrestre et aérien ;

☒ Mettre un terme à la coopération avec l'armée israélienne, les entreprises militaires et les projets militaires de

recherche et développement, y compris les Joint-Venture (qu'elles soient bilatérales ou multilatérales) ;

☒ Suspendre toutes les formations professionnelles et consultations militaires avec l'armée israélienne, les entreprises militaires et les instituts de recherche universitaires ;

☒ Suspendre toutes les aides militaires pour Israël.

Pour finir, nous tenons à souligner et à préciser que les entreprises italiennes et les institutions qui acceptent de collaborer avec les institutions militaires israéliennes, sont considérées comme complices des violations du droit international susmentionnées et, de ce fait, complices des crimes de guerre.

Cordialement

01er octobre 2012 – BDS Italia – Vous pouvez consulter cet article à : <http://bdsitalia.org/index.php/altr...>

Traduction de l'italien : Info-Palestine.net – Niha